



LETTRE D'INFORMATION

du SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN

5 rue du 8 mai- 21140 SEMUR-EN-AUXOIS - Tél. 03 71 95 00 01- administra on@sesam21.fr- www.sesam21.fr

JUIN
2020

ANTICIPATION D'UNE EVENTUELLE SECHERESSE : LE SESAM INVESTIT



Sécheresse 2019

En Côte d'Or, 15 sous-bassins sur 18 étaient en situation de crise et notamment sur le périmètre du SESAM : l'Armançon-la Brenne, le Serein-la Romanée avec pour conséquence, un renforcement des mesures de restrictions d'usage de l'eau applicables aux particuliers et aux professionnels.

Des restrictions d'usage pour les activités agricoles ont été mises en place et certains éleveurs ont eu des problèmes pour l'abreuvement de leurs bêtes.

Enfin, la continuité du service de distribution a pu être assurée au prix d'une **surveillance physique importante, par les interconnexions et par des transports d'eau.**

Moyens techniques

Pour accentuer son efficacité, le SESAM, avec l'aide du Conseil Départemental de la Côte d'Or, a acquis **des citernes mobiles** pour amener de l'eau dans les communes aux éleveurs : **Trois citernes de 14 000 litres et 1 citerne souple de 15 000 litres** (transportables par camion).

Par ailleurs, le SESAM bénéficie de moyens, **mis à disposition par SUEZ** : cuves de 5m³ et de 27m³, stock de bouteilles d'eau ainsi qu'un nouvel outil de supervision et d'aide à la décision qui indique en temps réel l'état des ressources, le niveau des réservoirs, la pluviométrie, ...



Citernes et bâche : 38 600 €
Aide du CD 21 : 19 300 €

PTGE en cours d'élaboration

Pour s'adapter au changement climatique, le territoire doit pouvoir **sécuriser son accès à la ressource en eau et en améliorer la gestion.**

Le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA)**, le **Syndicat de Bassin du Serein (SBS)** et le **Syndicat des Eaux et de Services Auxois-Morvan (SESAM)** se sont associés pour construire un **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)** sur les bassins versants de l'Armançon et du Serein **en vue d'atteindre l'équilibre quantitatif de la ressource en eau.**



Le PTGE doit reposer sur une approche globale de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. L'ensemble des usagers d'un territoire doivent être associés pour atteindre dans la durée un équilibre entre besoins et ressources disponibles.

Il serait possible aussi de mobiliser la ressource en eau au moment où elle est la plus abondante pour la stocker et s'en servir en période de sécheresse.



CONSEILS

Les bons gestes au jardin pour **réduire votre consommation en eau**

Réaliser un paillage

Le paillis réduit la température et maintient plus longtemps l'humidité du sol.

Goutte à goutte en soirée

Il permet de réguler la quantité d'eau distribuée en limitant son ruissellement et l'arrosage en soirée réduit l'évaporation de l'eau.

Récupérer les eaux de pluie

Deux types de récupérateurs existent : cuve ou bâche aériennes et un réservoir enterré.